

Bell Canada

Nous réclamons donc de Bell Canada, étant donné sa situation particulière et privilégiée, qu'elle publie en même temps que le bilan de la compagnie de téléphone celui de ses filiales pour nous permettre d'apprécier à sa juste valeur le bien-fondé de ses demandes, car autrement ses réclamations n'auront plus de fin, parce qu'il est évident que les coûts de fonctionnement du système téléphonique iront toujours en augmentant. Cependant, du point de vue administratif, il est important que les députés aient la possibilité d'obtenir des renseignements appropriés. Il ne faudrait pas qu'un projet de loi les prive de ce droit de surveiller occasionnellement le rouage administratif de cette compagnie.

Il faut tout de même admettre que ce n'est pas une société pauvre, puisqu'en 1976 son revenu se chiffrait à plus de 200 millions de dollars. Il serait intéressant de savoir quel est le coût du service téléphonique fourni gratuitement à plus de 20,000 employés de la compagnie. Quels sont les salaires touchés par les cadres supérieurs? Selon les renseignements dont je dispose, il existe des salaires moyens d'au delà \$100,000. De quelle façon la compagnie s'est-elle organisée pour réduire les règlements salariaux de ses travailleurs ordinaires de plusieurs millions de dollars? Sans doute, sous l'inspiration du programme de lutte contre l'inflation. J'ai en main un article du journal *La Presse*, en date du 4 décembre 1975, où il est question d'une audition pour discuter d'une requête de la compagnie. Je cite un paragraphe de cet article:

Le contingent de représentants officiels de la compagnie et sa batterie d'avocats et de comptables ont évacué hier le troisième étage du Château Laurier qu'ils occupaient depuis cinq semaines. Une audience analogue avait duré 45 jours en 1968 et coûté \$760,000 à la compagnie.

Ce sont tout de même des dépenses exagérées. Il serait temps qu'ils s'occupent du côté administratif de leur affaire. Quand nous constatons des dépenses exagérées dans les divers services administratifs, je crois que nous avons raison d'hésiter à appuyer un projet de loi qui contribuerait à réduire les possibilités d'obtenir les renseignements appropriés au moment opportun.

Dans le domaine de l'installation des lignes téléphoniques, nous savons très bien qu'il surgit des difficultés, et le service pourrait être amélioré. Dans nos campagnes, nous retrouvons encore de cinq à huit usagers sur la même ligne. Il me semble que la compagnie pourrait faire un effort de ce côté-là. J'ai en main un article du journal *La Presse*, dans lequel on résume les difficultés éprouvées.

Cette situation ne touche pas seulement les particuliers. A Laval, plusieurs industriels se plaignent de ne pouvoir obtenir de service téléphonique même dans des parcs industriels planifiés depuis longtemps. Je cite quelques paragraphes de cet article: A Fabreville, c'est une question de poteaux qui retarde l'installation du téléphone. C'est l'Hydro-Québec qui doit installer les poteaux à la place de la société Bell Canada, explique M. Albert Gagnon, un constructeur de Laval. Les transactions entre les grandes sociétés sont parfois lentes, mais beaucoup de gens pensent qu'il est très difficile d'obtenir le téléphone, ce qui est très gênant pour nous, et en grande partie faux.

La clientèle des constructeurs des villes de banlieue tient essentiellement à briser l'isolement par l'installation du téléphone dans certains projets domiciliaires. S'il est difficile d'obtenir une ligne, les acheteurs vont devenir plus rares. Sans cesse des plaintes: Situation ridicule, affirme M. Roger Bros-

seau, assistant commissaire industriel à Laval. Nous travaillons pour faire venir des industries chez nous, tout est planifié, préparé soigneusement, et nous avons sans cesse des plaintes à cause du service téléphonique. Il n'y a pas de problème avec l'Hydro-Québec, pourquoi y en a-t-il avec Bell Canada? Les poteaux sont là, et certains industriels doivent attendre des mois alors qu'à 500 pieds de leur usine leur voisin a le service depuis longtemps. Je l'ai constaté dans ma région. On attendait que l'Hydro-Québec pose un poteau afin d'avoir le service téléphonique chez un citoyen qui l'avait demandé depuis longtemps.

Dans certains cas, des particuliers affirment que la compagnie Bell Canada leur avait demandé des délais de plusieurs mois pour installer une ligne privée. Mais, lorsqu'ils ont demandé une ligne commerciale, ils l'aurait obtenue dans les deux jours. La seule différence, c'est le prix: une ligne résidentielle coûte \$6.50 à Chomedey, une ligne commerciale \$19 par mois. A Montréal, la différence est de \$7.10 à \$20.75 par mois.

Je crois qu'il serait dans l'ordre que les représentants de la compagnie utilisent une partie de leurs surplus pour améliorer le service téléphonique partout où cela est nécessaire. Il est vrai que depuis la découverte du principe de la transmission de la parole par téléphone, le 26 juillet 1874, par un inventeur génial âgé de 27 ans, que depuis cette époque, dis-je, les villes ont grandi, le modernisme a obligé la régionalisation et que le contact avec la téléphoniste est devenu moins personnel. Cette modernisation comporte un certain pourcentage d'avantages mais il y a aussi les inconvénients. Le volume des appels téléphoniques a considérablement augmenté. Le personnel de la société Bell Canada fait généralement preuve de tact, de courtoisie et de pondération. Il est évident que l'organisation d'un système de communication de ce genre nécessite un personnel qualifié; si l'on ajoute le travail de réparation, qui n'est pas toujours une tâche facile, surtout l'hiver. Quand la tempête fait rage, il faut qu'ils entrent en action, le dimanche, le soir, il n'y a pas d'heures, il faut que le réseau soit réparé le plus vite possible.

C'est surtout dans le domaine des installations qu'il survient des retards, et je crois que la compagnie, qui désire sans aucun doute maintenir sa réputation, d'ailleurs assez bien établie, devrait orienter ses efforts d'organisation de ce côté-là. J'ai en main un autre article du journal *La Presse*, qui traite de ce qui se passe dans la province de Québec. Je cite:

Le Québec compte 31 compagnies de téléphone. Mais à elle seule, Bell Canada représente 90 p. 100 de l'industrie téléphonique québécoise.

En fait Bell détient le territoire d'exploitation le plus intéressant, c'est-à-dire les grandes villes où les tarifs sont plus élevés à cause du grand bassin de population qu'on peut y rejoindre et moins coûteux à exploiter à cause de la proximité des services.

Ainsi, un téléphone à Montréal vaut plus de \$800. Par contre les téléphones installés sur la Côte-Nord par Québec-Téléphone reviennent à \$4,000 pièce.

Bell a installé près de 3 millions de téléphones alors que les 30 autres compagnies en ont à peine 300,000.

La plus grosse opérant exclusivement au Québec, Québec-Téléphone, filiale d'une entreprise américaine, n'a que 190,000 téléphones installés même si elle couvre 40 p. 100 du territoire québécois. Les autres ne sont donc pas très grosses.

Je termine par la citation d'un éditorial qui a été publié il y a déjà passablement longtemps, mais comme il résumait une situation sérieuse, et qui en même temps constitue une suggestion importante à Bell Canada, j'ai pensé qu'il était dans l'ordre de terminer par la lecture de cet éditorial publié le 28